

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 30 (2000)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Courrier : la dérive du système

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# La dérive du système

Depuis quelques années, les primes d'assurance maladie prennent l'ascenseur. Certains citoyens, excédés, refusent aujourd'hui de les payer. Réaction d'une lectrice de *Générations*.

**J**e voudrais signaler que quelques citoyens, dont moi-même, soutenus par de nombreux amis, sommes entrés en résistance avec l'obligation de s'assurer contre la maladie. Ces citoyens ne paient plus leurs primes, non pour des raisons économiques personnelles, mais pour remettre en question le système actuel. L'une de ces raisons est qu'à 68 ans je prétends pouvoir me passer d'un filet de sécurité imposé.

A mon sens, il n'est pas vrai que nous sommes des «cas à risque» avec les années, si l'on apprend assez tôt à prendre soin de sa santé par l'hygiène de vie. On est alors à même de la maintenir jusqu'à la fin sans grands frais. Ayant travaillé comme infirmière avec des personnes âgées, j'ai pu observer toute la dérive d'un système qui

entretient la maladie et la dépendance.

Aujourd'hui, je dénonce ce que j'ai vu: la soumission à une médicalisation abusive, qui profite de la peur de la mort et de la faiblesse des personnes non informées, ainsi que de la peur de vieillir. Pour la femme, cela commence à la ménopause, avec la prise d'hormones, puis de tranquillisants, d'antidépresseurs, etc.

Tout cela est évitable... et on ne nous le dit pas ! Il y a en chacun une grande force d'autoguérison (...) Je souhaite un vrai débat sur ce sujet tellement actuel.

Janine Favre  
20, rue P.-Jolissaint  
2610 Saint-Imier

**Réponse: Vous avez raison, un débat s'impose. Mais en refusant de payer des primes d'assurance maladie, vous enfreignez la loi sur l'assurance maladie (LaMal), qui oblige toute personne domiciliée sur le territoire suisse à s'assurer au minimum légal. Vous encourrez dès lors les poursuites (rappels, saisies, etc.) En outre, en cas d'hospitalisation, les frais ne sont plus remboursés. Rappelons que pour les bénéficiaires de prestations complémentaires, l'assurance de base est gratuite et que les personnes à faibles revenus peuvent obtenir une aide financière.**

## D'ACCORD, PAS D'ACCORD!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine *GÉNÉRATIONS* vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

**Magazine  
GÉNÉRATIONS,  
rédition,  
case postale 2633,  
1002 Lausanne**

neutre et les mal nantis mieux défendus et entendus. Encore mille mercis pour vos choix judicieux...

Andrée-Lise Aeschlimann  
Sous-Mont 8  
1032 Romanel

## Les poupées de l'an 2000

Vous avez soutenu le projet «2000 poupées pour l'an 2000», nous vous en sommes infiniment reconnaissants. Nous avons pu exposer plus de 2300 poupées confectionnées avec amour par 617 participants. L'exposition a eu un grand succès. Le 12 avril, à Ependes, nous avons remis officiellement à M. Yvan Muriset, président de «Sentinelles», la coquette somme de Fr. 47 000.—.

Yvonne Vialatte  
1434 Ependes



## Le savoir-faire du cœur

Tous les dimanches soir, à partir de 21 heures, Gil Caraman, le sympathique animateur de Radio Suisse Romande La Première, vous donne rendez-vous pour son émission à caractère social. Vous y retrouverez ses invités, responsables de diverses institutions romandes, des témoignages divers et des interviews originales. Ne manquez pas, en début d'émission, l'agenda social des seniors.

*Le savoir-faire du cœur*, les dimanches 4, 11, 18 et 25 juin, dès 21 heures, sur RSR La Première.